

Examen des états financiers du 31 mars 2003 de DRHC

**Rapport final de vérification
N° de projet : 6547/02**

***Direction de la vérification et de l'évaluation
Politique et orientation stratégique
Développement social Canada***

Équipe de projet :

Directeur général : *J. Blain*
Directeurs de la vérification : *R. Bergeron*
S. Saint
Équipe de vérification : *B. Element*
C. Pilon

septembre 2004

**SDC-A-006-09-04F
(also available in English)**

Papier :

ISBN : 0-662-78913-X

N° de cat. : HS25-1/2003F

PDF

ISBN : 0-662-78914-8

N° de cat. : HS25-1/2003F-PDF

HTML

ISBN : 0-662-78915-6

N° de cat. : HS25-1/2003F-HTML

Table des matières

1. Introduction.....	1
2. Portée de la vérification.....	3
3. Constatations	5
<i>3.1 Présentation des états financiers</i>	<i>5</i>
4. Conclusion	7

1. Introduction

Le présent examen porte sur les états financiers de DRHC. Il ne s'agit pas d'une vérification des dépenses de DRHC telles qu'elles sont inscrites dans les Comptes publics du gouvernement du Canada, lesquels sont établis selon différentes procédures de rapport et vérifiés indépendamment chaque année par le Bureau du vérificateur général.

Selon la norme comptable du Conseil du Trésor 1.1 (NCCT 1.1), les ministères doivent produire annuellement un jeu complet d'états financiers au 31 mars, et ces états doivent être en mesure de surmonter l'épreuve d'une vérification. Cet examen a été entrepris dans le but de déterminer si les états financiers de DRHC satisfont à cette exigence.

Le mandat de ce projet présentement en cours auprès de l'ancienne Direction des Services de vérification interne et de gestion des risques (SVIGR) a été approuvé par le Comité de vérification et d'évaluation le 4 juillet 2002.

Tel que stipulé dans ce mandat, l'élaboration de l'approche de vérification la plus efficace pour un examen annuel des états financiers consolidés de DRHC devrait prendre au moins trois ans. Après avoir complété la deuxième année, l'ancienne Direction des SVIGR prévoyait que la mise au point du premier cycle complet des tests de vérification de toutes les composantes des états financiers pourrait durer quatre ans. La stratégie de vérification devra maintenant être réévaluée suite à la division du ministère.

Pour achever le premier cycle de travaux de vérification, du travail additionnel sera effectué dans les prochaines années sur les créditeurs et autres charges, les débiteurs, le portefeuille de prêts canadiens aux étudiants, les charges payées d'avance, les revenus; les paiements de transfert et les dépenses de fonctionnement autres que la paie. La documentation et l'évaluation soutenues du cadre de contrôle interne sont aussi prévues pour tous les principaux champs de vérification.

Le deuxième cycle de test complet devrait être plus court; il s'agit de tester toutes les composantes des états financiers sur une période de deux à trois ans. Les composantes de vérification feront toujours l'objet de tests selon une approche fondée sur le risque et, le cas échéant, avec une plus grande importance accordée à l'efficacité des contrôles internes. Les composantes à risque élevé seront vérifiées chaque année et les composantes à faible risque seront examinées sur une base cyclique, sauf si une augmentation du risque est constatée.

Le rapport couvrant la première année de l'examen a été approuvé par le CVÉ en janvier 2003. Cette année-là, l'équipe de vérification a élaboré des programmes de vérification et effectué des tests en profondeur des programmes de la Sécurité de la vieillesse (SV) dans cinq secteurs régionaux, l'équipe a examiné un certain nombre de soldes d'ouverture et de fermeture et a vérifié la présentation des états financiers dans son ensemble. L'équipe a également effectué des travaux préliminaires en ce qui touche la documentation et l'évaluation du cadre de contrôle interne pour la SV et le SGM (Système de gestion ministériel) de manière à pouvoir se fier davantage aux contrôles au fil des années. Les résultats de l'examen des états financiers de l'année dernière ont donné lieu à des améliorations dans la présentation des états de cette année.

Nous remercions les membres du personnel des Opérations comptables pour leur collaboration.

Cette année, pour la première fois, le Bureau du vérificateur général (BVG) s'est appuyé sur notre travail effectué pour la SV à l'échelle régionale comme source d'assurance de vérification pour la vérification des états financiers du gouvernement du Canada.

2. Portée de la vérification

Le travail de vérification accompli cette année a couvert les champs suivants :

- Effectuer des travaux préliminaires sur la documentation et évaluation des contrôles internes de la Sécurité de la vieillesse (SV) dans trois bureaux régionaux;
- Effectuer des tests sur les opérations de la SV dans trois secteurs régionaux;
- Effectuer des travaux préliminaires sur la documentation des contrôles internes du secteur salarial;
- Effectuer des tests sur les dépenses salariales à l'AC;
- Effectuer des tests sur les soldes des principaux créditeurs;
- Examiner le rapprochement de soldes de l'Assurance-emploi (AE);
- Examiner la structure de codage et son application aux états financiers;
- Examiner l'incidence des nouvelles politiques comptables et la présentation des états financiers.

3. Constatations

3.1 Présentation des états financiers

Un certain nombre d'améliorations possibles ont été relevées en ce qui a trait au codage et à la présentation. La majorité des corrections ont été faites cette année, mais les autres seront prises en considération dans les prochains états financiers.

Il faut noter que la présentation des dépenses dans l'état des résultats, sous les rubriques *Investissement dans les ressources humaines* et *Assurance-emploi*, a changé de manière considérable depuis l'année dernière. Les Opérations comptables se sont engagées à insérer une note explicative décrivant ce changement dans la présentation, avant la publication des états de 2003.

4. Conclusion

Au niveau de l'importance relative acceptée :

- Aucune erreur importante n'a été relevée dans les états financiers;
- Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers de DRHC, ne sont pas conformes, à tous les égards importants, aux normes comptables du Conseil du Trésor; et
- Les états financiers peuvent surmonter l'épreuve d'une vérification.

Cependant, nous avons identifié un certain nombre de problèmes liés aux contrôles financiers et aux états financiers consolidés, qui n'ont pas d'incidence sur les états financiers mais qui doivent retenir l'attention de la gestion opérationnelle. Ces questions ont été soulevées dans des lettres de recommandations séparées.

Cet examen des états financiers de DRHC a été fait conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues, telles que prescrites par l'Institut canadien des comptables agréés et les normes de comptabilité du Conseil du Trésor.